



CNT Travail & Affaires sociales

<http://www.cnt-tas.org> - direccte-rhona-ut69.cnt@direccte.gouv.fr -
rhona-ut74.CNT@direccte.gouv.fr

Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage... Déficit de 60 agents sur la région Rhône Alpes !

On le sait la réforme sapin c'est 10 % de baisse d'effectif. Concrètement cette réduction s'est opérée par le refus de mettre à la vacance les postes des agents partant (retraite – mutation – réussite de concours...) notamment les catégories C. Elle va se poursuivre avec l'extinction des B par un effet de seuil : Les B passent A sauf que le seuil cible de A ne va pas augmenter, ce qui fait qu'on sera en sureffectif théorique de A justifiant le non remplacement de leur poste... C'est juste arithmétique.

La charge de travail a dû être absorbée par les agents, qui se sont vus, par l'éternelle ritournelle d'obligation de la continuité du service public, contraint de pallier à la pénurie de gré ou de force. Résultat, c'est la qualité du travail qui s'en ressent (classement de dossier qui ne l'aurait pas mérité, erreur de formes ou motivation expresse, délais de réalisation des suites qui augmente, abandon de contrôle malgré les plaintes...). Le stress des agents augmente de pair. Nous ne sommes plus des agents de contrôles mais des pompiers faisant feu de tout bois avec un verre d'eau pour éteindre l'incendie.

Les salariés subissent une crise sociale sans précédent. La dérégulation continue du droit du travail semble n'avoir aucune limite pour le patronat et leurs relais serviles au gouvernement. C'est dans ce contexte que le gouvernement décide de casser l'indépendance de l'inspection et une baisse continue de nos effectifs alors que les services sont déjà exsangues.

Bourdieu avait déjà signalé cette mauvaise foi désormais habituelle de nos pouvoirs publics. Se plaindre de l'ineffectivité du service rendu tout en continuant de réduire ces moyens pour à terme, toujours au nom de la rentabilité et de l'efficacité du service public, le transformer... en le détruisant encore plus. Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage...

La transformation qui est en train de s'opérer par la réforme va ainsi normaliser cette baisse perpétuelle des moyens de fonctionnement de l'inspection du travail. Et tant pis pour ceux qui ne supporteront pas le rythme, ils se mettront hors course d'eux même, soit en changeant de métier et de fonction, soit en se mettant en arrêt maladie. Cette transformation des conditions de travail se vérifie d'ailleurs pour chacun des services de notre ministère. Le but étant à terme de transformer le service rendu au public en faisant simplement abstraction du public que nous sommes censés servir : les salariés. Derrière la baisse de nos moyens et la transformation de notre organisation du travail, apparaît ainsi la modification profonde du sens de ce dernier... Sauf que quand on perd le sens, on perd souvent l'envie...

La charge de travail que l'on supporte devient démentielle. Réduire cette charge est devenu indispensable. Il faut distinguer la charge supplémentaire visible qui se déduit des postes non remplacés et la charge supplémentaire masquée générée par l'absence d'adaptation des postes de travail à temps partiel. Pour se faire une idée de ce que ces deux charges de travail représentent, on

peut analyser les tableaux joints au présent tract qui présentent les effectifs de la région par UT et par catégorie à jour au mois de septembre 2014 (tableaux issus de la RH Rhône-Alpes)

Il nous suffit de regarder la différence entre les effectifs cibles de l'administration (c'est-à-dire les effectifs que l'administration estime nécessaire pour faire fonctionner le service public) et les effectifs réels en équivalent temps plein (c'est-à-dire le nombre de personnes réellement présentes pour assurer ce service). Hop miracle ! Juste avant l'entrée en œuvre de la réforme, nous fonctionnons en Rhône-Alpes avec 8,22% de nos effectifs en moins et cela avant même que la réforme ne rentre en œuvre. **Soit un déficit de 60 postes d'agents à temps plein, sans compter le 42 ! Houch!!!** Et oui on sait ça fait mal... Allez, un petit tableau récapitulatif pour bien se rendre compte à quel point on gère la pénurie dans les UT et par catégorie :

UT*	Catégorie A			Catégorie B			Catégorie C			Total UT toute catégorie		
	Cible	Réel ETP	Différentiel	Cible	Réel ETP	Différentiel	Cible	Réel ETP	Différentiel	Cible	Réel ETP	Différentiel
Ain 01	15	15.6	0.6	25	23	-2	22	19.3	-2.7	62	57.9	- 4.1
Ardèche 07	11	8.8	-2.2	16	12.9	-3.1	13	12.1	-0.9	40	33.8	- 6.2
Drôme 26	16	16.7	0.7	26	21.7	-4.3	26	20.2	-5.8	68	58.6	- 9.4
Isère 38	23.9	24.4	0.5	45.5	45.1	-0.4	37.5	37.6	0.1	106.9	107.1	0.2
Rhône 69	44.7	47.9	3.2	83.1	69.9	-13.2	63.1	54.9	-8.2	190.9	172.7	- 18.2
Savoie 73	13.9	15.4	1.5	22.8	19.5	-3.3	17.8	17.6	-0.2	54.5	52.5	- 2
Haute Savoie 74	17.9	19.4	1.5	30.7	27.1	-3.6	23.7	19.5	-4.2	72.3	66	- 6.3
DIRECCTE Siège	65	60.7	-4.3	42	39.3	-2.7	22	15.5	-6.5	129	115.5	-13.5
Total Région par Catégorie	207.4	208.9	1.5	291.1	258.5	-32.6	225.1	196.7	-28.4	723.6	664.1	-59.5

*Le 42 n'a pas renseigné ses effectifs cibles... quel dommage !

Voili... Voilou... Il n'y a pas grand-chose à rajouter pour comprendre ce qui fait que nos services ont du mal à tourner... Et là on fait juste un différentiel en partant des effectifs que l'administration estime suffisant... Pas des effectifs qu'il nous faudrait réellement pour rendre un service public aux travailleurs, digne de ce nom !

Nous appelons les agents de la région à se soulever pour défendre leurs conditions de travail et le sens de leurs missions dans la continuité de la mobilisation initiée le 1° décembre 2014 et des appels intersyndicaux.

Il nous faut 60 postes supplémentaires, il nous faut des sections en plus, il nous faut des ratios pour garantir nos effectifs par UC!